Ville de DON

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

Année 2025

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2025

Réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements

—

La suppression du compte-rendu des séances et la création de la liste des délibérations du Conseil Municipal

Dans un souci de simplification, l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte-rendu des séances du Conseil Municipal.

Cette suppression, qui prend effet à compter du 1er juillet 2022, doit être lue comme suppression tant de l'obligation de tenue que de l'obligation d'affichage du compte-rendu des séances du Conseil Municipal.

Conformément à l'article L2121-25 modifié du code Général des Collectivités Territoriales, la liste des délibérations, examinées par le Conseil Municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.

Ville de DON

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

Année 2025

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 du mois de mars à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en la salle du conseil municipal située en mairie, sous la présidence de Monsieur ***André-Luc DUBOIS***, Maire, en suite de la convocation envoyée par mail, le 17 mars 2025, et dont un exemplaire a été affiché à l'extérieur de la Mairie.

Etaient présents : ***André-Luc DUBOIS, Mathilde DEROOSE, Laurent GAYOU, Karine COISNE, Béatrice ABERGIL, Frédéric SAUVAGE, Lidwine KHELIFA, Lionel LERANT, Maxence WILLEMS, Stéphane WALLET, Fabrice CARY, Pascal SERGENT***

Absents excusés :

Cathy BRAZAO, qui donne procuration Mme Béatrice ABERGIL

Absents :

Audeline HOGUET

Elodie CAZIER

Nombres de Conseillers en exercice	Nombres de procurations	Nombre de votants
12	1	13

Monsieur Maxence WILLEMS est élu secrétaire de séance.

Approbation du PV de la séance du Conseil Municipal du lundi 16 décembre 2024

M. le Maire demande à l'assemblée s'il y a des remarques sur le procès-verbal.

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2025

M. Pascal SERGENT tient à souligner qu'il serait souhaitable d'indiquer la provenance des 60 000 € mentionnés dans la délibération n°4 du conseil municipal du 16 décembre 2024.
M. Pascal SERGENT demande qu'il soit précisé dans le procès-verbal que le produit inscrit dans la délibération n°5 n'est pas un don, mais le produit d'une vente.
M. le Maire précise que cette suppression est réglementaire et que le procès-verbal est bien plus complet que le compte rendu.
M. le Maire indique que le procès-verbal sera modifié en conséquence.
M. le Maire demande aux membres du Conseil de se prononcer.

Résultat :

Pour	**13**
Contre	
Abstention	
Ne prend pas part au vote	

Délibération 1 : Approbation du Compte de Gestion 2024

M. le Maire demande à M. Laurent GAYOU d'expliquer cette délibération.

M. GAYOU explique aux membres du Conseil que le compte de gestion est émis par la trésorerie d'Armentières et reprend toutes les dépenses effectuées au cours de l'année 2024.

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2025

M. le Maire demande s'il y a des remarques sur cette délibération.

Résultat :

Pour	**13**
Contre	
Abstention	
Ne prend pas part au vote	

Délibération 2 : Compte Administratif 2024

M. le Maire laisse la présidence à M. Laurent GAYOU et sort de la salle afin de permettre la délibération sur le compte administratif.

M. GAYOU explique que le compte administratif est un document similaire au compte de gestion, à la différence qu'il est émis par la collectivité.
Il précise également que le compte de gestion et le compte administratif seront votés pour la dernière fois, ces documents étant appelés à être remplacés par le compte financier unique (CFU) à partir de 2026.

M. Le GAYOU demande de se prononcer sur cette délibération

Résultat :

Pour	**11**
Contre	
Abstention	**1**
Ne prend pas part au vote	**1**

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2025

Délibération 3 : Affectation des résultats 2024

M. le Maire donne la parole à M. GAYOU pour expliquer la délibération.

M. GAYOU explique à l'assemblée la répartition des résultats qui leur est proposée.
M. SERGENT tient à préciser que le déficit de fonctionnement de 2024 n'est pas dramatique.

M. le Maire demande aux membres du Conseil de se prononcer.

Résultat

Pour	**12**
Contre	
Abstention	**1**
Ne prend pas part au vote	

Délibération 4 : Taux des impositions directes locales 2025

M. le Maire propose à M. GAYOU de présenter cette délibération.

M. GAYOU expose à l'assemblée que, lors de la commission des finances du 6 mars 2025, une proposition de hausse du taux communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties a été émise, afin d'absorber les effets de l'augmentation du coût de la vie.
Il précise que cette hausse s'élève à 2 points, ce qui représenterait une augmentation moyenne de 40 € par an pour une personne qui, habituellement, payait 800 € de taxe foncière.
M. SERGENT tient à souligner qu'il faut distinguer les promesses qui ont été faites de la réalité de la situation. Il ajoute qu'il est préférable d'augmenter les taux d'imposition plutôt que de supprimer des services à la population.

M. SAUVAGE demande ce que représentera cette hausse au niveau du budget communal.
M. GAYOU répond que cette hausse permettra de générer 21 000 € de recettes supplémentaires.

M. le Maire demande aux membres du Conseil de se prononcer sur cette délibération.

Résultat

Pour	**11**
Contre	
Abstention	**2**
Ne prend pas part au vote	

Délibération 5 : Budget primitif 2025

M. le Maire laisse la parole à M. GAYOU afin de présenter cette délibération.

M. GAYOU expose au Conseil municipal la répartition du budget pour l'année 2025.
M. le Maire demande s'il y a des remarques.
M. Pascal SERGENT exprime son désaccord face au désengagement constant de l'État.

M. Le Maire demande de se prononcer sur cette délibération.

Résultat

Pour	**12**
Contre	
Abstention	**1**
Ne prend pas part au vote	

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2025

Délibération 6 : Subventions aux Associations 2025

M. le Maire demande à M. Maxence WILLEMS de présenter cette délibération.
M. WILLEMS expose le montant alloué à chaque association.

M. Le Maire demande de se prononcer sur cette délibération.

Résultat

Pour	**13**
Contre	
Abstention	
Ne prend pas part au vote	

Délibération 7 : Subvention EOLLIS

M. le Maire présente à l'assemblée l'objet de l'association caritative EOLLIS.

M. le Maire demande aux membres du Conseil de se prononcer sur cette délibération.

Résultat

Pour	**13**
Contre	
Abstention	
Ne prend pas part au vote	

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2025

Délibération 8 : Création emplois non permanents

M. le Maire demande à Mme Mathilde DEROOSE de présenter cette délibération.

Mme DEROOSE explique que cette délibération a pour objet de recruter des animateurs vacataires pour les accueils de loisirs du mois de juillet.

M. le Maire demande aux membres du Conseil de se prononcer sur cette délibération.

Résultat

Pour	**13**
Contre	
Abstention	
Ne prend pas part au vote	

Délibération 9 : Actualisation des tarifs jeunesses

M. le Maire donne la parole à Mme Mathilde DEROOSE pour présenter cette délibération.

Mme DEROOSE explique que les tarifs jeunesse seront actualisés en fonction de l'indice d'augmentation du coût de la vie.
M. le Maire demande aux membres du Conseil de se prononcer sur cette délibération.

Ville de DON

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

Année 2025

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2025

Résultat

Pour	**13**
Contre	
Abstention	
Ne prend pas part au vote	

Délibération 10 : Actualisation des tarifs communaux

M. le Maire demande à M. Laurent GAYOU de présenter cette délibération.

M. GAYOU explique que cette délibération émane de M. Pascal SERGENT, à l'initiative de la dernière commission des finances.
M. le Maire demande aux membres du Conseil de se prononcer sur cette délibération.

Résultat

Pour	**13**
Contre	
Abstention	
Ne prend pas part au vote	

Motion de soutien à M. BOUALEM SANSAL

M. le Maire explique aux membres du Conseil que cette mention a été proposée par M. Pascal SERGENT et lui laisse la parole pour l'expliquer.

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2025

M. le Maire demande aux membres du Conseil de se prononcer sur cette motion.

Résultat

Pour	**13**
Contre	
Abstention	
Ne prend pas part au vote	

La secrétaire de séance

Maxence WILLEMS

Le Maire,

André-Luc DUBOIS